



Bonnes Fêtes !

Sommaire

> Activités sociales

- Association
- Culture
- Santé

p2

> Aménagement du territoire

- Développement territorial
- Espace rural
- Finances/Fiscalité
- Politiques territoriales

p3

> Economie

- Agriculture
- Industrie

p6

> Emploi - Formation

p8

> Environnement

p10

> Géographie/SIG

p12

> Population

- Consommation
- Démographie

p12

> Transports

p13

Documents repérés en novembre
2009 par le centre de documentation
de l'IAAT Poitou-Charentes

Actu

Circuits courts : à la course aux paniers pour tisser des liens "durables" entre consommateurs et producteurs

Ce mode de commercialisation, bien qu'il ne date pas d'hier, connaît aujourd'hui un certain engouement.

> Le ministre de l'Agriculture a annoncé en avril 2009 un plan en 14 mesures visant à favoriser la commercialisation de produits agricoles en "circuits courts". Objectif : développer la vente directe des produits de saison et locaux. Ces mesures seront déclinées au niveau régional dans le cadre des plans que doivent élaborer pour la fin 2009 les directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF).

> Qu'est-ce qu'un circuit court ?

Un circuit court est un mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire.

Source : Renforcer le lien entre agriculteurs et consommateurs : Plan d'action pour développer les circuits courts. Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche. 2009, 4 p.

Pour en savoir plus :

> Les ateliers de travail et formation du Réseau Rural Régional Poitou-Charentes sur la thématique de l'économie agricole de proximité.

Rencontres destinées aux acteurs du développement rural de la région Poitou-Charentes (organisations professionnelles, agriculteurs, associations, collectivités, etc.). Les éléments de réflexion, d'analyse, les zoom sur des expérimentations durables et bibliographie sont téléchargeables sur : <http://www.europe-en-poitou-charentes.eu> (FEADER>>Le Réseau Rural Régional)

Atelier 1-1. Approvisionner la restauration collective hors domicile en produits locaux. 15 mai 2009 - Lycée Agricole de Montmorillon. Dossier du participant. 2009, 16 p.

Atelier 1-2. Quelle place pour le commerce de détails dans une économie agricole de proximité? 6 novembre 2009 - Lycée Agricole de Bressuire. Dossier du participant. 2009, 16 p.

Formation "Commande publique et restauration collective dans une démarche durable" 2 décembre 2009 - Lycée Agricole de Thuré (86). Dossier du participant. 2009

Formation pour un accompagnement pédagogique et un partage d'expériences sur la commande publique (les principes et opportunités du code des marchés, le fonctionnement du marché public, comment répondre à un appel d'offre...)

Contacts : IAAT Poitou-Charentes, mandaté pour l'animation du Réseau Rural Régional.
r.fouqueray@iaat.org ou b.reau@iaat.org

> Sites :

Réseau InPACT Poitou-Charentes : Promouvoir et développer l'Agriculture Durable en Poitou-Charentes :
<http://www.inpactpc.org>

L'Europe s'engage en Poitou-Charentes : <http://www.europe-en-poitou-charentes.eu/fr>

ETD - Entreprises Territoires et Développement <http://www.projetdeterritoire.com/>
Focus : " Circuits courts alimentaires "

Bonne lecture !



> Activités sociales

Association

> Les associations face aux mutations du monde rural.

POUR n° 201. GREP, 2009, pp. 31-169

Le monde rural connaît de profonds changements qui ont d'importantes répercussions sur la vie associative. Le nombre d'actifs agricoles diminue, de nouvelles populations arrivent avec de nouvelles attentes et de nouveaux besoins, auxquels les associations essaient de répondre. Le secteur des services à la personne est sans doute celui qui a connu la plus forte expansion, et de nouvelles demandes sont apparues dans le domaine des pratiques culturelles. Les nouveaux résidents sont aussi porteurs de revendications concernant le respect de leur environnement, cela se traduit par une multiplication des associations intervenant dans ce domaine. Enfin, les territoires ruraux attirant aussi des créateurs d'activités, de nombreuses associations ont été conçues pour accompagner leur installation... Ce dossier n'a pas la prétention de dresser un tableau exhaustif des évolutions et de l'état de la vie associative au sein des territoires ruraux. Mais d'apporter des éléments de compréhension des évolutions en cours, en les situant dans l'histoire des mouvements associatifs ruraux et en apportant des témoignages sur un certain nombre de pratiques associatives d'aujourd'hui et sur les questions qu'elles posent. (extrait du résumé du dossier).

> MALET Jacques/ BAZIN Cécile, Recherches & Solidarités. Economie sociale. Bilan de l'emploi 2008.

2009, 12 p. Disponible sur Internet <http://www.recherches-solidarites.org>

Ce travail est une synthèse de la publication du mois de juin 2009. Le lecteur intéressé y trouvera la méthodologie mise en oeuvre, dans toutes ses dimensions et en toute transparence. Il pourra également constater quelques ajustements intervenus pour quelques données qui ont été affinées, dans un souci constant de précision. Cette synthèse est mise à la disposition des acteurs de l'économie sociale, et des décideurs, dans le cadre du mois de novembre, désormais consacré à ce secteur important.

> MALET Jacques/ BAZIN Cécile, Recherches & Solidarités. La France associative en mouvement.

Septième édition - novembre 2009. Recherches & Solidarités, 2009, 80 p. Disponible sur Internet <http://www.recherches-solidarites.org>

La septième édition dresse le bilan des associations nouvelles et de l'emploi en 2008. Elle met aussi l'accent sur l'inquiétude des responsables associatifs face à la crise.

Culture

> DONNAT Olivier, Ministère de la Culture et de la Communication Département des études de la prospective et des statistiques. Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique. Eléments de synthèse 1997-2008.

Culture études 2009-5. Ministère de la Culture et de la Communication, 2009, 12 p. Disponible sur Internet <http://www.culture.gouv.fr>

Depuis 1970, l'enquête Pratiques culturelles du ministère de la Culture et de la Communication constitue le principal baromètre des comportements des Français dans le domaine de la culture et des médias. Les résultats de 2008 révèlent, plus de dix ans après ceux de 1997, l'ampleur des effets d'une décennie de mutations induites par l'essor de la culture numérique et de l'internet : montée en puissance de la culture d'écran, recul de la télévision et de la radio dans les jeunes générations, déclin persistant de la lecture de quotidiens et de livres et développement de la production de contenus.

Santé

> **DEGORRE Anaud / GUYON Véronique/ MOISY Muriel, Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques.** Sur dix jeunes entrés en 6e en 1995, neuf se déclarent en bonne ou très bonne santé en 2007.

Insee Première n° 1261. INSEE, 2009, 4 p. Disponible sur Internet <http://www.insee.fr>
À 23 ans en moyenne en 2007, neuf jeunes sur dix ont une perception positive de leur état de santé. Les garçons se déclarent en meilleure santé que les filles et semblent peu une sur deux fume, filles et garçons dans les mêmes proportions. Les filles adoptent moins de comportements à risque en matière d'alcool et sont davantage attentives à leur santé. (résumé Insee).



> Aménagement du territoire

Développement territorial

> **DEGRON Robin.** La restructuration de l'architecture territoriale de la France en Europe.

Pouvoirs locaux n° 82 III-2009. La Documentation Française, 2009, pp. 23-29
Au regard des difficultés de fond à repenser l'architecture de gouvernance de l'espace français, Robin Degron s'interroge : " Ne faut-il pas sortir d'une critique pointilliste, fragmentée, de la décentralisation française pour tenter de faire le lien entre la difficulté d'un Etat à se rénover et le problème posé par son intégration dans un projet politique d'envergure continentale qui lui échappe pour partie ? " En s'appuyant sur le concept de géoalliance, l'auteur élargit le débat franco-français de la décentralisation à celui plus général et structurant de la place de l'Etat-Nation à l'heure de l'Union Européenne et de la mondialisation...

Espace rural

> **Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires.** Des Assises des territoires ruraux pour construire une politique d'avenir.

2009, Disponible sur Internet <http://www.diact.gouv.fr>
Voulues par Michel Mercier, les Assises des territoires ruraux ont pour objectif de mener une réflexion collective sur les mutations en cours et de formuler des propositions d'actions concrètes permettant d'anticiper, d'accompagner, voire de corriger certaines évolutions. Restitution des réflexions et des propositions : fin janvier 2010. Dossier : La fiche de présentation des assises des territoires ruraux ; La circulaire du ministre de l'espace rural et de l'aménagement du territoire aux préfets, relative à l'organisation des assises (15 octobre 2009) ; Le document support de la consultation ; Le document de présentation ; Les cartes...

> **GAUVRIT Lisa/ MORA Olivier.** Les (nouvelles) ruralités en débat : une étude prospective de l'INRA et quelque controverses.

Le courrier de l'environnement de l'INRA n°57. INRA, 2009, pp. 5-22
En janvier 2006, débutait à l'INRA l'étude prospective Nouvelles ruralités qui visait à étudier les évolutions possibles des ruralités à l'horizon 2030. Les résultats de ces travaux ont été rendu publics lors d'un colloque en juillet 2008. Ils sont par la suite été mis en discussion dans diverses institutions pendant près d'un an en 2008 et en 2009. Ce texte fait retour sur la réception des résultats et sur les débats qui ont pris forme autour de cette étude dans les différentes enceintes où elle a été présentée. Après une présentation générale des principaux résultats de l'exercice, cet article insiste sur la diversité des acteurs nationaux et territoriaux et des contextes institutionnels dans laquelle la prospective s'est retrouvée engagée.

> **La reprise d'entreprise. Un enjeu d'avenir pour les territoires ruraux.**

Territoires n° 502 - novembre 2009. Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale, 2009, pp. 21-39

Les espaces ruraux sont à la croisée des chemins. Forts d'un renouveau démographique incontestable mais confrontés aux enjeux sociétaux tels que le vieillissement, leur dynamisme économique reste précaire. La transmission d'entreprise apparaît alors comme une solution de taille pour ces territoires en pleine transformation.

> **TORCHY Aude. Quel avenir pour le milieu rural français ?**

POUR n° 201. GREP, 2009, pp. 31-169

Une suite de questions sur l'avenir des territoires ruraux et notamment sur le réseau rural français.

Finances/Fiscalité

> **BREMOND C./ JANSOLIN S., Mairie-Conseils. La fusion des EPCI.**

Mairie-conseils, Caisse des Dépôts et Consignations, 2009, 53 p.

La loi du 13 Août 2004 prévoit pour la première fois un mécanisme de fusion des EPCI à condition que ceux-ci soient limitrophes et que l'un d'eux soit à fiscalité propre. Ce document développe une typologie de fusions possibles - ce que la fusion implique comme réflexions préalables, la procédure, la fiscalité avec tous les modes de calcul et la DGF. Ce document présente : Les conditions de la fusion ; Qui prend l'initiative ? ; Les conséquences sur les compétences du nouvel EPCI et les moyens liés à ces compétences ; Les règles fiscales du nouvel EPCI issu de la fusion ; Les modalités de calcul de la DGF qui en découle ; La taxe ou redevance des ordures ménagères ; Des exemples de fusions réalisées ; Un tableau récapitulatif des fusions réalisées à ce jour.

Politiques territoriales

> **BLACHE Charles. La convergence des réformes : CCI, territoriale et taxe professionnelle.**

Pouvoirs locaux n° 82 III-2009. La Documentation Française, 2009, pp. 19-21

Les réformes engagées pour les chambres de commerce et d'industrie (CCI), les collectivités locales et la taxe professionnelle sont entrées en 2009 dans des phases de rapports, de consultations et de concertation-débats. Ces trois réformes auront des incidences directes et indirectes les unes par rapport aux autres. Elles convergent et s'imbriquent chronologiquement et techniquement tant elles concernent le monde économique, sa représentation, ses services par les Cci, son environnement, sa fiscalité. C'est à l'automne 2009 que des textes législatifs - projets de loi, projet budgétaire pour 2010 - vont définir et acter le sens final de ces réformes et leurs modalités. Viendra alors le temps du travail législatif à l'Assemblée Nationale et au Sénat jusqu'à la promulgation des textes de loi, puis celui de leurs nécessaires compléments réglementaires. 2010 verra se mettre en place ces changements...

> **Cour des Comptes. La conduite par l'Etat de la décentralisation.**

La Documentation Française, 2009, 176 p. Disponible sur Internet <http://www.ladocumentationfrancaise.fr>

Le rapport de la Cour présente un bilan des différentes vagues de décentralisation depuis le début des années 1980, opérant une profonde transformation de l'organisation institutionnelle et administrative de la France : transfert de compétences aux collectivités et répartition entre les différents échelons territoriaux, question du financement et du pilotage de la décentralisation, etc. Le rapport s'attache d'une part à rechercher la cohérence de la nouvelle organisation des compétences et l'adéquation des moyens financiers correspondants et, d'autre part, tente d'estimer le coût de ce processus, en lui-même et au regard de la dépense publique globale et des effectifs des fonctions publiques d'Etat et territoriale.

> **Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires.** Une nouvelle ambition pour l'aménagement du territoire.

La Documentation Française, 2009, 81 p.

Dans un double objectif de compétitivité et d'attractivité, ce rapport de la DIACT préconise de refonder la politique nationale d'aménagement du territoire à la lumière d'un contexte socioéconomique en transformation (mondialisation, intégration européenne, augmentation des mobilités et vieillissement, évolutions de la ruralité, défis environnementaux, etc) et de trois enjeux déterminants pour l'avenir (le dynamisme territorial et la croissance globale, la cohésion territoriale et enfin l'adoption de comportements énergétiques et environnementaux vert.)

> **Les directeurs généraux face à la réforme des collectivités territoriales.**

La Gazette - Cahier détaché n°2 n° 41-2003-2 novembre 2009. Actes du colloque de l'Association nationale des directeurs généraux et des directeurs généraux adjoints des régions et des départements - Paris, 10 juin 2009, 2008, pp. 157-194

Compte rendu des tables rondes : la première traite de la question des communes et de l'intercommunalité ; la deuxième, la question département/région : couple ou pas couple ? La troisième table ronde traite du rapport entre l'Etat et les collectivités. Pour finir, la quatrième table ronde aborde les esquisses de propositions et d'interrogations.

> **Projet de loi de réforme des collectivités territoriales.**

2009, 214 p. Disponible sur Internet <http://www.senat.fr>

Réformant en profondeur l'architecture institutionnelle locale, ce texte, tout en maintenant l'existence de la région et du département, prévoit le remplacement des conseillers généraux et des conseillers régionaux par un nouveau type d'élu local : le conseiller territorial. Le projet prévoit des dispositions visant au renforcement et à la simplification de l'intercommunalité. Le projet prévoit par ailleurs la création d'une nouvelle structure pour les zones urbaines atteignant 500 000 habitants, la "métropole". Le texte fixe le principe de la spécialisation des compétences pour la région et le département, seule la commune conservera la compétence générale. La clarification des compétences et les modalités d'encadrement des mécanismes de cofinancement devraient être précisées dans une loi ultérieure.

> **ROULLEAU Claude.** Le rapport du comité pour la réforme des collectivités locales.

2009, 58 p. Disponible sur Internet <http://www.conseil-economique-et-social.fr>

Le Conseil économique, social et environnemental (Cese) a adopté ce 4 novembre en assemblée plénière l'avis préparé par sa section des économies régionales sur la réforme des collectivités. Cette réforme modifiera le fonctionnement des structures locales. Mais surtout elle aura des répercussions importantes sur les finances locales, sur l'activité des entreprises, sur l'aménagement et le développement économique des territoires, donc sur la vie quotidienne de leurs habitants, sur l'organisation des services qui leur sont offerts, et plus généralement sur les conditions de la gouvernance territoriale...



> Association des Chambres de Commerce et d'Industrie Métropolitaines. Les grandes métropoles, les coopérations métropolitaines et le développement économique territorial.

Association des CCI métropolitaines, 2009, 148 p. Disponible sur Internet <http://www.etudes.ccip.fr>

L'étude sur les grandes métropoles, les coopérations métropolitaines et le développement économique territorial, analyse les liens et les modes de coopération qui rapprochent les grandes métropoles françaises, en portant une attention particulière aux besoins de l'entreprise.

> MORDIER Bénédicte, Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques. Les services marchands sont sensibles à la conjoncture.

Insee Première n° 1263. INSEE, 2009, 4 p. Disponible sur Internet <http://www.insee.fr>

La forte croissance de l'emploi dans les services depuis trente ans ne les met pas forcément à l'abri des retournements conjoncturels. Les cycles observés dans l'industrie et dans la construction se retrouvent aussi dans les services. Bien qu'il concerne surtout des emplois industriels ou de la construction, l'intérim est classé dans les services et contribue fortement à la variabilité de l'emploi en France. Les services de conseil, d'informatique, d'ingénierie, de location de machines pour la construction ou de location de véhicules sont aussi sensibles à la conjoncture. D'autres services aux entreprises sont un peu moins sensibles aux fluctuations de la conjoncture, notamment ceux où la main-d'œuvre est peu qualifiée et où les salaires sont peu flexibles, comme par exemple les services de nettoyage ou de gardiennage. Les prix s'y ajustent très peu et les variations d'emploi sont de plus faible ampleur. Les services aux particuliers sont, dans l'ensemble, moins sensibles à la conjoncture ; l'emploi dans les services personnels et domestiques progresse même lors des ralentissements économiques. En revanche, la consommation de services touristiques a suivi de près celle des biens manufacturés, au moins jusqu'en 2002. (résumé Insee).

Agriculture

> Centre Ressource du Développement Durable. Les circuits courts alimentaires durables. Territoires et alimentation : la relocalisation des activités de production alimentaire.

Les ateliers-débats du Cerdd 2 décembre 2008 à la maison Folie de Wazemmes (Lille). Centre Ressource du Développement Durable, 2009, 12 p. Disponible sur Internet <http://www.cerdd.org>

Les circuits alimentaires durables sont des projets qui s'inscrivent indéniablement, et ce de manière transversale, au coeur du développement durable. Ils interpellent nos préoccupations contemporaines, entre crise financière, enjeux de santé alimentaire, perte de sens pour des consommateurs-acheteurs. S'atteler à la réalisation de circuits courts alimentaires sur un territoire répond tout d'abord à des enjeux de redynamisation économique locale, de lutte contre le changement climatique, de limitation de l'étalement urbain et de lien social. Alain Trédez, de la Communauté de Communes du Sud Arrageois (CCSA), l'exprime en ces termes (en se référant aux Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) : "Il s'agit d'une activité de proximité, sur la base d'une agriculture durable, qui recrée la relation sociale entre producteurs et consommateurs, et qui donne une bouffée d'oxygène aux projets de vie pour les petits exploitants agricoles". Développer les projets de circuits courts alimentaires sur la base d'une pratique agricole durable répond à des enjeux de préservation des ressources naturelles et de stratégie de Trame Verte et Bleue, d'accès à une alimentation saine et à un cadre de vie de qualité.

> Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Poitou-Charentes. L'irrigation en Poitou-Charentes. zoom sur la Charente.

DRAF Poitou-Charentes, 2009, 2 p. Disponible sur Internet <http://draf.poitou-charentes.agriculture.gouv.fr/>

La Charente connaît, en 2007 et 2008, une légère augmentation du nombre d'irrigants et des surfaces irriguées. Cette tendance succède à une période de baisse des surfaces irriguées entamée en 2004.

> **Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Poitou-Charentes.** **L'irrigation en Poitou-Charentes. zoom sur la Charente-Maritime.**

DRAF Poitou-Charentes, 2009, 2 p. Disponible sur Internet <http://draf.poitou-charentes.agriculture.gouv.fr/>

En 2008, la Charente-Maritime, avec 1 700 déclarants d'irrigation, concentre plus de 40 % des irrigants de la région. 27 % des exploitants irriguent sur 11 % de la SAU.

> **Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Poitou-Charentes.** **L'irrigation en Poitou-Charentes. zoom sur les Deux-Sèvres.**

DRAF Poitou-Charentes, 2009, 2 p. Disponible sur Internet <http://draf.poitou-charentes.agriculture.gouv.fr/>

En 2008, le nombre d'exploitants des Deux-Sèvres qui irriguent diminue, mais les surfaces concernées augmentent depuis 2005 (200 ha par an)

> **Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Poitou-Charentes.** **L'irrigation en Poitou-Charentes. zoom sur la Vienne.**

DRAF Poitou-Charentes, 2009, 2 p. Disponible sur Internet <http://draf.poitou-charentes.agriculture.gouv.fr/>

En Vienne, en 2008, le nombre d'exploitations qui recourent à l'irrigation diminue, mais les surfaces irriguées augmentent. 16 % des exploitations utilisent l'irrigation sur 6 % de la SAU.

> **MUNDLER Patrick.** **Les associations pour le maintien de l'agriculture paysanne : solidarité, circuits courts et relocalisation de l'agriculture.**

POUR n° 201. GREP, 2009, pp. 31-169

Réflexion sur la spécificité des Amap dans le champ des circuits courts.

> **PARMENTIER Bruno.** **Nourrir l'humanité. Les grands problèmes de l'agriculture mondiale au XXI siècle.**

La Découverte, 2009, 293 p.

Nourrir les Français ? La tâche est relativement facile depuis qu'a disparu la malédiction millénaire qui rendait chacun inquiet de sa subsistance quotidienne. Nourrir l'humanité ? Un défi bien plus complexe face au scandale des 850 millions de personnes qui ne peuvent manger à leur faim et aux trois milliards d'humains supplémentaires qu'il faudra nourrir en 2050. Cela frise l'impossible, alors que la planète va manquer d'eau, de terre et d'énergie et que nous devons affronter les effets de nos inconséquences actuelles : réchauffement de la planète, pollution, érosion, perte de la biodiversité... Dans ce livre sont présentés tous les aspects de ce gigantesque défi, sans doute le plus important du XXIe siècle et pour lequel l'agriculture sera à nouveau appelée à occuper le devant de la scène. Sont ainsi exposées très pédagogiquement les questions de l'avenir des subventions agricoles au sein d'un commerce "mondialisé", des rapports de l'agriculture avec l'agro-industrie et la grande distribution, du risque de crises sanitaires de grande ampleur, de l'extension de la production OGM, mais aussi de l'émergence de nouveaux pays exportateurs (Chine, Brésil), etc.

> CLEMENT Martine. L'avenir des industries mécaniques.

Avis et Rapports du Conseil Economique et Social n° 2009-26. Les éditions des Journaux officiels, 2009, 227 p.

Qu'ont en commun un TGV, un coeur artificiel, une paire de lunettes, un avion, un autocouiseur, un climatiseur ? La mécanique. La mécanique est à la fois omniprésente et quasi invisible, parce que sa structure est dispersée dans de moyennes et petites entreprises. Le conseil économique, social et environnemental examine ce secteur transversal de notre économie, dont l'apport sera particulièrement décisif au moment d'aborder les révolutions industrielle, environnementale, énergétique à venir.

> EUROGIP. La prévention des risques professionnels dans les PME en Europe.

2009, 25 p. Disponible sur Internet <http://www.eurogip.fr>

Eurogip dresse un panorama des politiques et actions menées en matière de prévention des risques professionnels dans les petites et moyennes entreprises au travers de divers exemples, tant au niveau communautaire que des États membres de l'Union européenne.



> Emploi - Formation

> Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail. Seniors : la nouvelle donne.

Travail & Changement n° 328. ANACT, 2009, 16 p. Disponible sur Internet <http://www.anact.fr>

Dès que l'on sort des approches alarmistes, on entend que le vieillissement est le corollaire de l'augmentation formidable de l'espérance de vie et fait voler en éclats les repères habituels. L'allongement de la vie professionnelle est inéluctable et pose aux seniors et aux entreprises des questions inédites. Lire le dossier : interviews de partenaires sociaux, d'experts, cas d'entreprises et points de vigilance.

> BEL Geneviève. L'entrepreneuriat au féminin.

Avis et Rapports du Conseil Economique et Social n° 2009-27. Les éditions des Journaux officiels, 2009, 107 p.

Après avoir recensé les données quantitatives et qualitatives, au demeurant disparates et lacunaires, sur l'entrepreneuriat au féminin, la communication du Conseil économique, social et environnemental signale les principaux freins à son développement. Puis, à la lumière entre autres des dispositions mises en oeuvre avec succès dans les pays européens ou étrangers, elle suggère plusieurs leviers d'actions propres à stimuler l'envie d'entreprendre des femmes et à confronter leurs entreprises.

> COUDIN Elise / THELOT Hélène, Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques. Le "halo" du chômage : entre chômage BIT et inactivité.

Insee Première n° 1260. INSEE, 2009, 4 p. Disponible sur Internet <http://www.insee.fr>

En 2007, 770 000 inactifs de 15 à 64 ans souhaitent travailler, mais ne sont pas comptés comme chômeurs au sens du BIT soit parce qu'ils ne recherchent pas d'emploi, soit parce qu'ils ne sont pas disponibles rapidement pour travailler. Ces personnes forment un " halo " autour du chômage. Un trimestre plus tard, 14 % d'entre elles occupent un emploi, plus d'un quart sont au chômage et un tiers ne souhaitent plus travailler. Leur accès à l'emploi est nettement plus fréquent que celui des inactifs ne souhaitant pas travailler (3 %), mais reste moins fréquent que celui des chômeurs BIT, dont un quart ont un emploi le trimestre suivant. Ce " halo " du chômage forme un groupe hétérogène et mouvant : ceux qui recherchent un emploi, ou ceux qui attendent les résultats de démarches antérieures, sont proches des chômeurs BIT en termes de retour à l'emploi, alors que ceux qui ne recherchent pas, qu'ils soient disponibles rapidement ou non, en sont plus éloignés. C'est notamment le cas des " travailleurs découragés ". (résumé Insee).

> **DEGORRE Arnaud / GUYON Véronique/ MOISY Muriel, Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques. Langues, diplômés : des enjeux pour l'accès des immigrés au marché du travail.**

Insee Première n° 1262. INSEE, 2009, 4 p. Disponible sur Internet <http://www.insee.fr>
Les immigrés sont plus exposés au chômage que le reste de la population, les femmes immigrées étant en outre moins souvent présentes sur le marché du travail. Ceci est en partie dû à un manque de qualifications. Toutefois, des écarts subsistent à niveau de diplôme équivalent. Ils sont plus marqués pour les diplômés du supérieur. Les qualifications des immigrés, lorsqu'elles existent, bénéficient rarement d'une reconnaissance formelle en France, sauf pour les diplômés du supérieur. Les immigrés éprouvent souvent des difficultés avec la langue française, même si cela ne constitue pas forcément une gêne pour travailler. Les immigrés ayant un emploi se sont souvent appuyés, pour le trouver, sur leur réseau relationnel. Une minorité d'entre eux fait état de discriminations d'ordre professionnel. Ce ressenti est plus fréquent pour ceux qui sont originaires d'Afrique subsaharienne. (résumé Insee).

> **Education et Enseignement : les nouvelles réalités territoriales.**

Pouvoirs locaux n° 82 III-2009. La Documentation Française, 2009, pp. 38-94
Comprendre la recomposition de la sphère éducative : l'émergence d'un nouvel ordre éducatif local ? par Choukri Ben Ayed ; Les collectivités territoriales et les politiques publiques d'éducation dans l'enseignement du second degré : nouveaux enjeux, nouveaux défis par Guy Soudjian ; Enseignement supérieur et aménagement du territoire : quelles stratégies pour les villes moyennes ? ; Enjeux et dynamiques sociopolitiques de la scolarisation à 2 ans en France par Michel Warren ; L'enseignement des langues régionales en France par Jean-Baptiste Harguindéguy ; les collectivités locales face à l'enseignement supérieur et à la recherche par Jérôme Aust & Cécile Crespy ; Economie de la connaissance et dynamiques territoriales par Romain Pasquier ; Regards internationaux sur l'autonomie des universités et la territorialisation de l'enseignement supérieur par Jean-Philippe Leresche ; Les politiques de formation professionnelle en région : un processus lent et complexe de construction de l'action publique régionale par Jean-Paul Géhin.

> **Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques Poitou-Charentes. Les fonctions métropolitaines des aires urbaines du Limousin et du Poitou-Charentes : une position moyenne.**

Décimal n° 299. INSEE Poitou-Charentes, 2009, 6 p. Disponible sur Internet <http://www.insee.fr>
Les régions Limousin et Poitou-Charentes sont des régions sans grandes métropoles. Aussi le taux de cadres des fonctions métropolitaines, emplois qui illustrent le rayonnement des grandes villes, est moyen tout en étant conforme à la taille des aires urbaines des deux régions. La progression sur 25 ans est proche de celle observée sur l'ensemble des aires urbaines hors Île-de-France, avec une performance notable pour l'aire urbaine de Niort. C'est en partie grâce à cette aire urbaine, siège des mutuelles d'assurance, que la fonction Gestion est très présente. L'autre fonction qui apparaît surreprésentée pour toutes les aires urbaines du centre-ouest est Culture-Loisirs. Cette fonction est indispensable à l'aura des villes mais, seule, elle n'a pas l'effet d'entraînement sur les économies régionales que peuvent avoir les fonctions Conception-Recherche, Prestations intellectuelles ou encore Commerce interentreprises. Or les cadres de ces trois fonctions sont relativement moins présents dans les aires urbaines étudiées que dans les aires urbaines de référence. Le nombre de cadres de la fonction Prestations intellectuelles s'est accru, principalement à La Rochelle et à Poitiers. De même pour ceux de la Conception-Recherche. Cependant, si l'augmentation de ces emplois a été forte, elle est néanmoins insuffisante pour parvenir au niveau moyen des aires urbaines de référence. Or ces emplois sont nécessaires pour impulser l'innovation au sein des nombreuses PME-PMI des deux régions. Quant au Commerce inter-entreprises, fonction très dépendante des relations entre les entreprises, il est peu présent. (résumé Insee).



> Association 4D. Intégrer le développement durable dans les politiques territoriales. Quel rôle pour l'agenda 21 ?

Repères pour l'action. 4e Atelier de travail de l'Observatoire qui s'est tenu les 15 et 16 octobre 2008 au Grand Lyon. 2009, 92 p. Disponible sur Internet <http://www.observatoire-territoires-durables.org>

Les principes du développement durable se diffusent progressivement au sein des différents champs de décision et d'action des collectivités territoriales : urbanisme, habitat, transport, action sociale, consommation, tourisme, préservation de la biodiversité. Ils impactent directement les politiques et leurs outils d'application, notamment les outils de planification. En se basant sur les échanges entre les participants à l'Atelier 4, le Cahier n°3 explore les liens entre l'agenda 21 et quelques outils et démarches qui semblent aujourd'hui primordiaux pour un développement durable des territoires : les Schémas régionaux d'aménagement et de développement durable des territoires (SRADDT), les contrats d'agglomérations ou les projets de pays ; les Schémas de cohérence territoriaux (ScoT) et des Plans locaux d'urbanisme (PLU) ; les plans climat-énergie territoriaux (PCET), ou encore la politique de la ville un de ses outils clé, à savoir les contrats urbain de cohésion sociale (CUCS).

> Conseil Régional Poitou-Charentes. ADEME Poitou-Charentes. Guide pratique de l'éco-construction. Un suivi pas à pas de votre projet bioclimatique.

2009, 32 p. Disponible sur Internet <http://www.arecpc.com>

Pas à pas, ce guide réalisé en partenariat avec la Région Poitou-Charentes présente donc les étapes clés à respecter pour la réalisation d'un projet bioclimatique.

> Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement. Prévention des pollutions et des risques industriels Poitou-Charentes. Bilan 2008.

DRIRE Poitou-Charentes, 2009, 58 p. Disponible sur Internet <http://www.drire.gouv.fr>

Bilan : regroupées par secteur d'activité, les principales actions menées par l'inspection des installations classées. Pour chacun des secteurs, sont également mis en avant les efforts réalisés par les exploitants pour réduire les rejets et leurs impacts environnementaux et pour protéger les personnes.

> Le Petit Economiste. Initiatives écologiques en Poitou-Charentes.

Cécilia Rochefort, 2009, 12 p.

Concernant les initiatives écologiques, qu'en est-il en Poitou-Charentes ? Ce dossier retrace des actions émanant de professionnels ou de collectivités et montre que le "green business" est aussi une opportunité nouvelle de création d'emplois et d'activités.

> Observatoire National sur les Effets du Réchauffement Climatique. Changement climatique. Coûts des impacts et des pistes d'adaptation.

La Documentation Française, 2009, 195 p. Disponible sur Internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr>

Ce troisième rapport de l'ONERC présente les principaux résultats issus de ce groupe de travail, dans les domaines de l'eau, de l'agriculture, de la forêt, de la santé, de la biodiversité, de l'énergie, du tourisme, des risques naturels, des infrastructures de transport, complétés par une analyse de la problématique territoriale. Les connaissances rassemblées et les pistes d'adaptation proposées serviront à l'élaboration du plan national d'adaptation annoncé en 2009 par la loi de programmation relative au Grenelle de l'Environnement, et qui doit paraître en 2011.

> **Parc Interrégional du Marais Poitevin. Guide 2009. Le contexte. La structure. Les activités. Les moyens. Le budget.**

Parc Interrégional du Marais Poitevin, 2009, 32 p. Disponible sur Internet <http://www.parc-marais-poitevin.fr>

" Un guide institutionnel qui permet à tous de se familiariser avec la nature et la fonction de cet établissement public. En effet, désormais nul ne saurait mettre en cause la pertinence de l'action du Parc en faveur du Marais, néanmoins, suite à de nombreuses sollicitations et dans un souci de transparence, il nous est apparu utile d'écrire dans le détail notre carte d'identité..." (extrait de l'éditorial de Yann Héлары)

> **SMCL 2009 : les collectivités face au changement climatique.**

La Gazette fascicule n°2-2004- 9 novembre 2009.L'Action municipale, 2009, 118 p. Articles sur l'aménagement urbain durable, la modernisation du réseau routier, et des transports en général, la construction et la rénovation de bâtiments publics, pour qu'émergent de nouvelles solutions énergétiques, dans le droit fil du Plan bâtiment du Grenelle de l'environnement.

> **TIROLE Jean, Conseil d'analyse économique. Politique climatique : une nouvelle architecture internationale.**

La Documentation Française, 2009, 360 p. Disponible sur Internet <http://www.ladocumentationfrancaise.fr>

Organisé en décembre 2009, le Sommet de Copenhague a pour objectif de donner suite aux engagements pris dans le cadre du Protocole de Kyoto de 1997, qui fixait aux 38 pays les plus industrialisés, des objectifs de réductions des émissions de gaz à effet de serre (GES) sur la période 2008-2012. Le sommet a également pour but d'élargir la lutte contre le changement climatique à l'échelle mondiale. C'est dans ce contexte que le présent rapport a été réalisé. Jean Tirole estime que " la réaction institutionnelle au défi climatique n'a jusqu'ici pas été à la hauteur des enjeux malgré de nombreux efforts concertés à partir de 1990, date du premier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) ". L'auteur s'attache donc à définir les conditions nécessaires à l'élaboration d'un accord international sur le changement climatique : l'efficacité d'une politique fondée sur un système mondial de quotas échangeables, assurant l'unicité du prix du carbone ; la crédibilité des engagements des Etats qui requiert la mise en place de mécanismes incitatifs et de sanctions ; l'adhésion des principaux acteurs qui peut être obtenue par des allocations initiales de quotas plus généreuses aux Etats logiquement réticents, en leur laissant le soin de les redistribuer en interne. Le rapport est accompagné de commentaires et de nombreux compléments sur le sujet.



> Géographie - SIG

> DE BLOMAC Françoise. Comment je suis devenu Géomaticien. Un métier entre géographie et informatique.

Editions Le Cavalier Bleu, 2009, 220 p.

Discipline récente, la géomatique associe la géographie et l'informatique. Bénéficiant du développement de cette dernière depuis trente ans, les géomaticiens ont ainsi permis de "faire parler" le territoire, de mieux le connaître et l'aménager. Ils seraient aujourd'hui près de 15 000 en France à travailler dans ce secteur en pleine expansion que le grand public connaît notamment au travers du GPS et autre Google earth. Les douze portraits réunis ici témoignent de la grande diversité des parcours et des métiers de cette discipline où tout est encore à inventer.



> Population

Consommation

> FESSEAU Maryse/ BELLAMY Vanessa/ RAYNAUD Emilie, Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques. Les inégalités entre ménages dans les comptes nationaux. Des écarts plus marqués sur les revenus que sur la consommation.

Insee Premiere n° 1265. INSEE, 2009, 4 p. Disponible sur Internet <http://www.insee.fr>

En 2003, les 20 % de ménages les plus aisés disposent de 40 % du revenu disponible, la part du revenu reçue par les 20 % les plus modestes atteignant quant à elle 8 %. Cette diversité de situations concerne aussi la structure des dépenses de consommation : les ménages les plus modestes se signalent par la forte part des dépenses consacrée à l'alimentation et la part plus faible dédiée aux loisirs et à la culture. L'épargne des ménages est très fortement concentrée sur les hauts revenus ; les plus modestes, comme les plus jeunes, ont une épargne en moyenne négative. Les transferts privés compensent cependant en partie la faiblesse des revenus des ménages les plus pauvres. (résumé INSEE)

> LE LAIDIER Sylvie/, Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques. Les transferts en nature atténuent les inégalités de revenus.

Insee Premiere n° 1264. INSEE, 2009, 4 p. Disponible sur Internet <http://www.insee.fr>

En 2003, les ménages ont reçu 230 milliards d'euros de transferts en nature, essentiellement pour l'éducation et la santé. Ces transferts équivalent à 23 % de leur revenu disponible et s'ajoutent aux transferts monétaires. Ils contribuent eux aussi à amoindrir les écarts de niveaux de vie entre les ménages les plus pauvres et les plus aisés : ils les réduisent à un rapport de 1 à 3,2, contre 1 à 5 avant transferts en nature. Les ménages les plus modestes et les familles bénéficient particulièrement des transferts liés à l'éducation, les plus âgés de ceux liés à la santé. (Résumé Insee)

> PUJOL Jérôme/ TOMASINI Magda, Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques. Les inégalités de niveaux de vie entre 1996 et 2007.

Insee Premiere n° 1266. INSEE, 2009, 4 p. Disponible sur Internet <http://www.insee.fr>

Les inégalités de niveaux de vie observées par enquêtes ont peu évolué entre 1996 et 2007. Le premier décile de niveau de vie a augmenté plus vite que le neuvième et que la médiane. Les 10 % des personnes situées aux deux extrêmes de la distribution des niveaux de vie ont vu la part qu'ils détiennent s'accroître, alors que la part détenue par les déciles intermédiaires a diminué. Ces évolutions ne rendent pas compte des hausses ou des baisses individuelles de niveau de vie au fil des années : entre 2003 et 2005, le niveau de vie d'une personne sur trois a varié de plus 30 %, dans le sens d'une augmentation ou d'une diminution. Les inégalités sont plus marquées lorsqu'on observe le patrimoine. (Résumé Insee)

Démographie

> **VIVAS Emilie, Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques.** 1,2 millions d'enfants de moins de 18 ans vivent dans une famille recomposée.

Insee Premiere n° 1259. INSEE, 2009, 4 p. Disponible sur Internet <http://www.insee.fr>
En 2006, 1,2 million d'enfants de moins de 18 ans vivent au sein d'une famille recomposée en France métropolitaine. Parmi eux, 800 000 vivent avec un parent et un beau-parent, le plus souvent un beau-père. Quand leur parent et leur beau-parent n'ont pas d'enfant en commun, ils vivent dans une famille comprenant peu d'enfants. Ainsi, pour un tiers, ils sont les seuls enfants de la famille... (résumé Insee).



> Transports

> **ORFEUIL Jean-Pierre.** Les travaux sur la mobilité révèlent-ils les grands territoires ?

Etudes Foncières n° 140 - juillet-août 2009. ADEF, 2009, pp. 17-22
L'échelle à laquelle s'organisent les "grands territoires" est rarement définie. Cela nourrit beaucoup de confusion autour d'une notion très souvent mobilisée. L'analyse des déplacements montre l'ampleur et l'envergure des mobilités urbaines. Elle invite toutefois à ne pas négliger l'articulation entre ces flux intra-urbains et les mobilités inter-urbaines.

Acquidoc

> Publication mensuelle de l'IAAT Poitou-Charentes sur 11 numéros.

> Références extraites de la base documentaire de l'IAAT Poitou-Charentes consultable sur le site internet www.iaat.org

> Références consultables au centre de documentation de l'IAAT Poitou-Charentes

40 avenue du Recteur Pineau - BP 20375 - 86 009 Poitiers Cedex

du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h
(fermé le mercredi)

05.49.36.22.50
documentation@iaat.org

> Abonnement au bulletin sur le site <http://www.iaat.org>

> rubrique Données documentaires

Directeur de publication :
Stéphane CALVIAC - Directeur

Rédaction et conception :
Muriel BAUSSANT-VIGIER
Virginie MARTROU
Documentalistes



40 avenue du Recteur Pineau - BP 20375 - 86 009 Poitiers Cedex

T é l . : 05 49 36 22 50 - F a x : 05 49 36 22 82 - C o u r r i e l : iaat@iaat.org

Sites internet : www.iaat.org

Régie d'une collectivité locale à caractère administratif - SIRET 200 017 812 000 13 - APE 8413 Z